

Anglais B2 EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K3KAB2D

Présentation

Le travail s'articule, à partir de documents écrits et audio / vidéo, sur des thèmes qui prêtent au débat, de façon à favoriser l'interaction en TD et l'expression orale ou écrite d'un cours à l'autre. Les thèmes, en lien avec les domaines de spécialité, sont régulièrement renouvelés par les équipes pédagogiques.

Objectifs

Les cours visant l'acquisition du niveau B2 permettent à l'étudiant d'approfondir sa maîtrise de la langue. A l'issue des deux semestres de cours, l'étudiant.e sera capable de :

Compréhension de l'écrit :

- comprendre le sens général des documents écrits et savoir repérer des informations et les idées principales d'un texte,
- commenter une citation du texte à la lumière du document,
- repérer le point de vue adopté par l'auteur.

Compréhension de l'oral :

- restituer en anglais le contenu principal et détaillé de documents audio ou vidéo.

Expression écrite :

- rendre compte de faits et de restituer une information avec ses propres mots,
- décrire et analyser un document (texte ou image)

- utiliser le lexique de spécialité selon un usage approprié (maîtrise de la polysémie),
- résumer un document (idées principales, articulations essentielles),
- exprimer son opinion et être capable d'exprimer des arguments complémentaires ou contradictoires à ceux donnés dans un document,

Expression / interaction orale :

- présenter un projet seul ou en groupe, prendre la parole devant un auditoire, restituer une information avec ses propres mots, s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets liés au domaine d'études, développer son point de vue sur un sujet donné et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités,
- participer à un débat contradictoire, apporter des arguments pertinents à la discussion, prendre la parole et passer la parole aux autres interlocuteurs,
- négocier pour trouver un compromis,
- proposer des solutions pour résoudre un problème.

Évaluation

- L'épreuve terminale pour l'enseignement à distance : Compréhension de l'oral et/ou de l'écrit & expression écrite en lien avec les thèmes, les points de langue et compétences visées pendant le semestre. Cette épreuve consiste en un examen sur table ou d'un devoir à distance d'1h30. Aucun document n'est autorisé.
- L'examen de rattrapage consiste : Examen sur table ou devoir à distance d'1h30 (même format que pour la session 1).